

**Electrolyte KCl 3 mol/l AgCl saturé**

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

<b>Nom du produit</b>	Electrolyte KCl 3 mol/l AgCl saturé
<b>Code du produit</b>	59908985, 51343184, 51350074, 51350082

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

<b>Utilisation de la substance/du mélange</b>	Substances chimiques de laboratoire
---	-------------------------------------

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Identification de la société/entreprise</b>	Mettler-Toledo GmbH Im Langacher 44 CH-8606 Greifensee Switzerland Tel: +41 22 567 53 22 Fax: +41 22 567 53 23 Email: ph.lab.support@mt.com
--	---

<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	(24-Hour-Number): GBK GmbH +49 6132 84463
--------------------------------------	---

<b>Date d'émission</b>	29.11.2017
------------------------	------------

<b>Version</b>	GHS 2
----------------	-------

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

<b>Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008</b>	La substance ou le mélange ne sont pas classés.
--	---

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

<b>Information complémentaire</b>	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
-----------------------------------	--

**2.2. Éléments d'étiquetage**

<b>Mention d'avertissement</b>	-
<b>Mentions de danger</b>	Aucun(e).
<b>Conseils de prudence</b>	Aucun(e).
<b>Informations supplémentaires</b>	Aucun(e).
<b>Identificateur de produit</b>	Aucun(e).
<b>2.3. Autres dangers</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.

---

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Solution à base d'eau de sels inorganiques.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Eau déionisée	75% - 90%		No.-CAS: 7732-18-5 No.-CE: 231-791-2
Chlorure de potassium	10% - 20%		No.-CAS: 7447-40-7 No.-CE: 231-211-8
Nitrate d'argent	0.01% - 0.1%	Skin Corr. 1B H314, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, Ox. Sol. 2 H272	No.-CAS: 7761-88-8 No.-CE: 231-853-9 No.-Index: 047-001-00-2

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Appeler un médecin dans les cas graves.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Aucun(e).

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants**

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

**Méthodes particulières d'intervention**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

**Conseils pour les secouristes**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir chapitre 8 et 13.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'information disponible.

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

---

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Protection individuelle**

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**Protection des mains**

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

**Protection des yeux**

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

**Protection de la peau et du corps**

Vêtements de protection à manches longues.

**Risques thermiques**

Pas de précautions spéciales.

**Contrôle d'exposition de l'environnement**

Pas de précautions spéciales.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Aucun(e).
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	~6
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	Non déterminé.
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité gazeuse:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative:</b>	Non déterminé.
<b>Hydrosolubilité:</b>	complètement miscible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucun(e)

### 9.2. Autres informations

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Non demandé.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Aucun(e).
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. <b>Eau déionisée (CAS 7732-18-5)</b> Oral LD50 Rat > 90 mL/kg (FOOD_JOURN) <b>Chlorure de potassium (CAS 7447-40-7)</b> Oral LD50 Rat = 2600 mg/kg (NLM_CIP) <b>Nitrate d'argent (CAS 7761-88-8)</b> Oral LD50 Rat = 1173 mg/kg (NLM_CIP)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	dermale
<b>Autres données</b>	Le produit ne contient aucune substance qui soit considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration présente.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### **Chlorure de potassium (CAS 7447-40-7)**

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Lepomis macrochirus 1060 mg/L [static] (EPA) LC50 96 h Pimephales promelas 750 - 1020 mg/L [static] (EPA)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	EC50 48 h Daphnia magna 825 mg/L (IUCLID) EC50 48 h Daphnia magna 83 mg/L [Static] (EPA)

Ecotoxicity - Freshwater Algae -  
Acute Toxicity Data  
**Nitrate d'argent (CAS 7761-88-8)**  
Ecotoxicity - Freshwater Fish -  
Acute Toxicity Data

EC50 72 h *Desmodesmus subspicatus* 2500 mg/L (IUCLID)  
LC50 96 h *Poecilia reticulata* 0.00512 - 0.00787 mg/L [semi-static] (EPA)  
LC50 96 h *Lepomis macrochirus* 0.009 - 0.02 mg/L [flow-through] (EPA)  
LC50 96 h *Lepomis macrochirus* 0.0242 - 0.0484 mg/L [semi-static] (EPA)  
LC50 96 h *Lepomis macrochirus* 0.05 - 0.07 mg/L [static] (EPA)  
LC50 96 h *Oncorhynchus mykiss* 0.001339 - 0.001637 mg/L [flow-through] (EPA)  
LC50 96 h *Oncorhynchus mykiss* 0.0075 mg/L [semi-static] (EPA)  
LC50 96 h *Oncorhynchus mykiss* 0.00839 - 0.1802 mg/L [static] (EPA)  
LC50 96 h *Pimephales promelas* 0.00452 - 0.00638 mg/L [flow-through] (EPA)  
LC50 96 h *Pimephales promelas* 0.00181 - 0.00214 mg/L [static] (EPA)  
LC50 96 h *Pimephales promelas* 0.0064 - 0.0106 mg/L [semi-static] (EPA)  
LC50 96 h *Pimephales promelas* 0.009 mg/L (IUCLID)  
LC50 96 h *Cyprinus carpio* 0.0027 mg/L [semi-static] (EPA)  
EC50 48 h *Daphnia magna* 0.0006 mg/L (IUCLID)  
EC50 48 h *Daphnia magna* 0.0008 - 0.001 mg/L [Flow through] (EPA)  
EC50 48 h *Daphnia magna* 0.0008 - 0.0011 mg/L [Static] (EPA)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute  
Toxicity Data

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Devrait être biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Résidus de produit / produit non utilisé

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

##### Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.
<b>Autres Informations</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Informations réglementaires** Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

<b>Chlorure de potassium (CAS 7447-40-7)</b>	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([231-211-8])
<b>Nitrate d'argent (CAS 7761-88-8)</b>	
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Conditions of Use and Warnings	Contains silver nitrate. Rinse eyes immediately if product comes into contact with them.
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Field of Application and/or Use	Only for colouring eyelashes and eyebrows
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Maximum Authorised Concentration	4 % MAC
EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	450 Product type 1 (231-853-9)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Révision** Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3.

**Signification des abréviations et acronymes utilisés** CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)



**Les principales références bibliographiques et sources de données**

L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

**Procédure de classification**

Méthode de calcul.

**Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3**

H272: Peut aggraver un incendie; comburant.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

